



Organisation
internationale
du Travail

▶ Guide d'information pour les candidats

▶ Appel à solutions : innovation et compétences de l'OIT

Trouver des solutions à
l'inadéquation des compétences

OIT
**MÉCANISME
D'INNOVATION
POUR LES COMPÉTENCES**

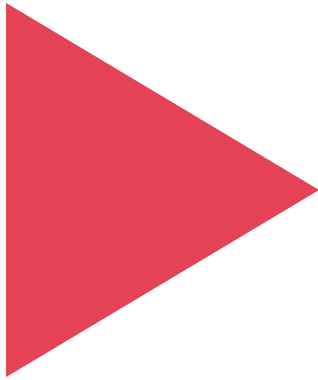
Rassembler de grandes idées

Avec le soutien du ministère norvégien des Affaires étrangères



▶ Table des matières

1. Quel est le défi de l'inadéquation de compétences ?	7
2. Quel est l'objectif de l'appel ?	9
3. Qui peut participer ?	10
4. Que remportera le gagnant ?	11
5. Que doit faire le gagnant ?	13
6. Qu'est-ce qu'une bonne idée/solution ?	13
7. Quels sont les critères d'admissibilité ?	14
8. Quel est le processus de candidature et quelles sont les dates clés ?	14
9. Comment la proposition sera-t-elle évaluée ?	16
10. Quelles sont les exigences en termes de remerciements pour les produits résultant de la mise en œuvre de la solution ?	17
11. Quelles sont les attentes du mécanisme d'innovation pour les compétences de la candidature gagnante ?	17
12. Où trouver plus d'informations ?	17
<hr/> Annexe I	19



► Guide d'information pour les candidats

Reconnaissant le rôle actif des individus et des organisations dans la promotion de l'innovation dans les systèmes de compétences et dans la résolution des défis les plus urgents, l'Appel à solutions : innovations et compétences de l'OIT invite les innovateurs à proposer des idées et des solutions nouvelles et pratiques avec un potentiel d'expansion et de reproduction à plus grande échelle.

Nous voulons promouvoir la plus grande mobilisation d'innovateurs en matière de compétences dans le monde afin de repenser le développement de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie et d'aider à construire l'avenir du travail que nous voulons !

Nous visons à faire changer les choses de trois façons :

- en incitant les gens de toutes les régions à identifier les principaux défis en matière de compétences, d'aujourd'hui et de demain, auxquels ils sont confrontés ;
- en trouvant des idées et des solutions novatrices pour relever ces défis ; et
- en encourageant les partenariats d'innovation impliquant les représentants des employeurs et des travailleurs et d'autres parties prenantes clés.

1. Quel est le défi de l'inadéquation de compétences ?



Les systèmes de compétences sont confrontés à la nécessité de répondre à un marché du travail et à des conditions sociétales de plus en plus dynamiques et évolutifs. Le changement climatique, les technologies, les évolutions démographiques, les migrations et la mondialisation ont une incidence sur le monde du travail, tout en rendant le développement des compétences de plus en plus complexe, évolutif et imprévisible.

L'inadéquation des compétences reste un défi crucial sur les marchés du travail d'aujourd'hui. La notion d'inadéquation des compétences¹ recouvre différentes questions (voir encadré ci-dessous) et nécessite des solutions ciblées. Des études ont révélé qu'en 2018, jusqu'à 45 % des employeurs ne trouvaient pas des personnes possédant l'ensemble de compétences requises, soit une augmentation de 31 % par rapport à 2008². De même, plus d'un tiers des travailleurs souffrent d'inadéquation des compétences³, avec une pénalité salariale considérable de 20 pour cent par rapport à leurs homologues ayant les bonnes qualifications⁴.



Qu'est-ce que l'inadéquation des compétences ?

L'inadéquation des compétences peut prendre différentes formes. Il peut s'agir des problèmes auxquels font face les employeurs pour combler les postes vacants (pénuries de compétences), lorsque les employés n'ont pas les compétences nécessaires pour faire leur travail efficacement (lacunes en matière de compétences) et lorsque les personnes ont des qualifications supérieures ou inférieures à celles requises pour leur emploi (sur ou sous-qualification). Il englobe également le concept d'obsolescence des compétences lorsque les travailleurs perdent leurs compétences au fil du temps par faute de pratique.

¹ Pour plus amples informations sur le défi concernant l'inadéquation des compétences, visitez le site web [Notes complémentaires sur l'inadéquation des compétences](#).

² ManpowerGroup. 2018. *Solving the talent shortage: Build, buy, borrow and brige*, Disponible sur : [https://go.manpowergroup.com/hubfs/TalentShortage%202018%20\(Global\)%20Assets/PDFs/MG_TalentShortage2018_lo%206_25_18_FINAL.pdf](https://go.manpowergroup.com/hubfs/TalentShortage%202018%20(Global)%20Assets/PDFs/MG_TalentShortage2018_lo%206_25_18_FINAL.pdf).

³ OECD Stat. 2016. *Mismatch*, Disponible sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=MISMATCH>.

⁴ OCDE. 2019. *Stratégie 2019 de l'OCDE sur les compétences*, (OCDE Paris).

Ces exemples d'inadéquation des compétences sont particulièrement pressants dans les économies en développement et émergentes, où les systèmes d'éducation et de formation ne sont pas équipés pour offrir des programmes de qualité, où il y a un nombre limité d'emplois bien rémunérés et où les travailleurs qualifiés n'ont d'autre choix que de travailler dans des emplois moins qualifiés ou de trouver un emploi dans l'économie informelle. Également, les problèmes liés à l'inadéquation des compétences sont étroitement associés aux problèmes plus généraux qui touchent les marchés du travail, notamment le chômage élevé, l'accroissement des inégalités et l'absence de possibilités de travail décent.

Pour relever le défi complexe de l'inadéquation des compétences, il est clairement nécessaire de trouver des solutions novatrices et évolutives qui offrent la possibilité à de multiples intervenants de contribuer et travailler ensemble.

Étant donné que le défi du développement des compétences ne relève pas de la responsabilité d'une seule partie prenante, les gouvernements doivent travailler avec les partenaires sociaux pour élaborer et mettre en œuvre des solutions. De même, on s'attend de plus en plus à ce que le secteur privé joue un rôle plus actif dans le développement des compétences. Dans la mesure où les avantages des programmes de compétences de qualité sont partagés aussi bien entre les individus, les employeurs, les travailleurs et les gouvernements, tous ces acteurs doivent être impliqués dans le développement de solutions innovantes et évolutives aux niveaux national, régional, sectoriel et local. Ces solutions doivent répondre à une série de questions associées à l'inadéquation des compétences, y compris :

- Comment s'assurer que les travailleurs ont les connaissances, l'expérience et l'exposition aux compétences requises aujourd'hui et pour l'avenir ?
- Comment s'assurer que les organismes d'éducation et de formation sont conscients des besoins en compétences des employeurs et que les programmes de formation répondent à ces besoins ?
- Comment fournir des services de formation et d'emploi efficaces et efficients aux demandeurs d'emploi ?
- Comment permettre aux entreprises de mieux développer et utiliser les compétences de leurs travailleurs et relier le développement des compétences aux stratégies commerciales ?
- Comment améliorer la collaboration et les partenariats entre les principales parties prenantes pour apporter des solutions à l'inadéquation des compétences ?

2. Quel est l'objectif de l'appel ?



L'OIT invite les individus et les organisations à soumettre des idées et des solutions innovantes pour relever le défi de l'inadéquation des compétences. L'appel à solutions : innovation et compétences de l'OIT reconnaîtra et soutiendra le développement de solutions visant à traiter les différentes formes et dimensions de l'inadéquation des compétences. Ces solutions peuvent inclure des propositions visant à :

- renforcer l'efficacité des programmes d'enseignement et de formation professionnels par des partenariats de prestation et d'évaluation novateurs ;
- améliorer le développement et la reconnaissance des connaissances, des compétences et des qualités des employés par des initiatives novatrices d'apprentissage en milieu professionnel ;
- donner aux entreprises les moyens de mieux utiliser les compétences de leurs travailleurs ;
- améliorer la collecte, l'analyse, la gestion et l'utilisation des données et des informations sur les besoins en compétences et les tendances du marché du travail ;
- améliorer la formation et l'emploi des groupes sous-représentés, notamment les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les migrants et les réfugiés ;
- améliorer la mise en place de programmes actifs du marché du travail par la mise à disposition d'une aide à la recherche d'emploi et de formation professionnelle et d'un placement professionnel pour les chômeurs ; et
- établir des partenariats nouveaux et novateurs entre plusieurs parties prenantes pour remédier à l'inadéquation des compétences aux niveaux régional, sectoriel ou local.

L'Appel à solutions : innovation et compétences de l'OIT vise à soutenir la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) [4](#), lequel vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, et l'ODD [8](#), lequel vise à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, en favorisant le développement de nouvelles solutions qui contribuent au développement de la main-d'œuvre et en fournissant des compétences pertinentes pour l'emploi productif, le travail décent et la formation tout au long de la vie.

3. Qui peut participer ?

- ▶ Tout individu ou toute organisation/entreprise légalement reconnue ayant la capacité de contracter et qui existe depuis au moins deux années civiles avant la date limite de l'appel à solutions. Par organisations, nous entendons les coopératives, les institutions d'enseignement et de formation (y compris les écoles, les prestataires de formation publics et privés et les universités), les agences gouvernementales, les ONG et les organisations de la société civile, les organisations publiques et les entreprises privées, les organismes régionaux et sectoriels et les organismes de recherche.

L'OIT se réserve le droit de faire preuve d'une diligence raisonnable, notamment en contactant les références fournies par les participants pour confirmer l'éligibilité des participants et peut refuser d'attribuer le prix à un participant s'il y a suspicion d'irrégularités, d'activités frauduleuses, etc.

▶ Nous sommes à la recherche de...

...toutes sortes d'acteurs. Toute personne ayant une idée nouvelle et transformatrice pour résoudre un des aspects du défi de l'inadéquation des compétences est invitée à apporter une solution à la table.

...toutes sortes d'innovations. Nous acceptons des approches, des projets, des outils, des technologies et des partenariats novateurs qui visent à repenser et à redéfinir notre façon de travailler pour faire correspondre les compétences et les besoins du marché du travail.

Nous sommes ouverts à toutes les idées et solutions, quel que soit leur stade de développement. Il peut s'agir d'une innovation à une phase initiale ou plus avancée. Elles peuvent être l'idée d'une seule personne ou impliquer un effort de collaboration de différents acteurs, tels que les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs.

Un comité indépendant, composé de spécialistes en matière de compétences de l'OIT, d'experts externes en innovation et d'autres membres externes, évaluera toutes les propositions. Le gagnant recevra un soutien pour transformer l'idée en réalité et consolider son rôle d'innovateur dans le développement des compétences.

4. Que remportera le gagnant ?

▶ Le gagnant recevra :

Soutien financier pour une période maximale de 12 mois

Le gagnant recevra une subvention de 50 000 dollars (versée en monnaie locale et sur un compte bancaire au nom du participant ou de l'organisation) pour mettre en œuvre la solution proposée. La subvention sera payée en trois versements :

- a) La première tranche (10 % du montant) sera versée dans les 15 jours ouvrables suivant la signature de la convention de subvention par les deux parties et à la réception d'un plan de travail détaillé convenu (voir détails ci-dessous) à soumettre au plus tard trois semaines après l'attribution de la subvention ;
- b) La deuxième tranche (40 % du montant) sera versée à la réception d'un rapport d'avancement intermédiaire et, le cas échéant, d'un plan de travail révisé ;
- c) La troisième tranche (50 % du montant) sera versée à l'achèvement des activités et à la présentation d'un rapport final, qui comprendra un état financier, dans un délai de 12 mois.

L'OIT se réserve le droit d'ajuster, de suspendre, de mettre fin ou de retenir tout versement des fonds de la subvention à sa seule discrétion.

Participation à un laboratoire d'innovation de six mois

Par le biais de boot camps et de mentoring à distance via une plateforme virtuelle, le gagnant recevra un soutien technique pour développer son idée en prototype prêt à être piloté.

Le Laboratoire d'innovation pour les compétences se déroulera en deux étapes :

1. Création de prototypes

Pendant le programme de six mois, un représentant de la solution gagnante, ainsi que les experts et partenaires de l'OIT, se réuniront trois fois pour des boot camps dans [le bureau national de l'OIT](#) respectif, aux frais de l'OIT. Pendant cette période, l'innovateur recevra une formation et soutien pour créer un prototype sur la base de la solution. Tout au long du processus, les participants communiqueront, débrièferont et partageront des documents et des commentaires par le biais d'un laboratoire virtuel.

Boot camp 1 - Approfondir la solution : Au cours du premier boot camp, les participants travailleront sur le terrain pour développer et affiner la solution.

Boot camp 2 - Créer un prototype : Au cours du deuxième boot camp, l'innovateur recevra un soutien technique et une aide pour développer un prototype ou une version d'essai de la solution.

Boot camp 3 - Plan d'action : À la fin du processus, l'innovateur élaborera un rapport final du prototype, y compris un plan d'action et/ou un plan d'affaires pour l'innovation.

2. Pilotage

Une fois le prototype développé, l'innovateur et les partenaires piloteront la solution. Le Comité directeur de l'innovation supervisera le progrès et l'impact de la mise en œuvre de la solution, en consultation avec les partenaires du projet. Il est prévu que chaque projet pilote sera complété dans un délai maximum de 12 mois.

À la fin du projet pilote, l'innovateur sera invité à présenter leurs prototypes à un public d'intervenants clés nationaux et internationaux au cours d'un Forum international sur l'innovation dans le développement des compétences.

Visibilité mondiale

Le gagnant recevra de la visibilité pour son idée, y compris une invitation à un événement mondial pour présenter sa solution à des partenaires et sponsors potentiels, des articles de presse dans les médias, des vidéos, entre autres.

Accès à un réseau et partenariats

Le gagnant et les candidats présélectionnés rejoindront le Réseau mondial des innovateurs en matière de compétences de l'OIT. Ils auront l'occasion d'échanger avec d'autres innovateurs et de partager leurs solutions avec les partenaires de l'OIT.

5. Que doit faire le gagnant ?

- ▶ Pour recevoir la subvention, le candidat doit signer une [convention de subvention avec l'OIT](#), comprenant les clauses sur les droits de propriété intellectuelle, les exigences en matière de rapports financiers, les critères de versement des fonds, le règlement des litiges et les détails de la mise en œuvre de la solution proposée. Bien entendu, les bénéficiaires de la subvention sont tenus de respecter les conditions stipulées dans la convention.

Comme condition préalable, avant d'être autorisé à signer une convention de subvention avec l'OIT, le gagnant doit, dans un délai de trois semaines, produire un plan de travail et un budget détaillés qui serviront de base aux étapes à franchir. L'attribution finale est subordonnée à la réalisation satisfaisante de ce plan de travail détaillé.

6. Qu'est-ce qu'une bonne idée/solution ?

- ▶ Une bonne idée/solution pour remédier à l'inadéquation des compétences tient compte à la fois de l'offre et de la demande sur le marché du travail. Elle cherche à relier les deux côtés et à élaborer une solution plus holistique. Nous cherchons :
 - Des idées qui favorisent une meilleure signalisation de la demande, c'est-à-dire une communication entre les employeurs, les éducateurs, le gouvernement et les autres intervenants pour signaler les compétences nécessaires dans la main-d'œuvre ;
 - Des idées qui soutiennent le développement de compétences générales et spécifiques qui répondent aux demandes du marché ;
 - Des idées qui soutiennent les efforts des entreprises pour lier le développement des compétences de leurs employés aux stratégies commerciales ;
 - Des idées qui contribuent aux initiatives de collaboration et de partage des coûts pour la mise en œuvre de projets pour le développement des compétences ;
 - Des idées qui permettent l'apprentissage en milieu de travail ;
 - Des idées qui appuient la participation ou l'engagement accru des entreprises dans le développement de la formation ;
 - Des idées qui soutiennent le perfectionnement professionnel des enseignants, des formateurs et des instructeurs par le biais d'une formation technique ou d'une exposition en milieu de travail ;
 - Des idées qui soutiennent le développement ou accès à des ressources qui aident les travailleurs à obtenir une éducation de qualité et des possibilités de formation.

7. Quels sont les critères d'admissibilité ?

En plus de ce qui précède, la proposition doit répondre à tous les critères d'admissibilité suivants :

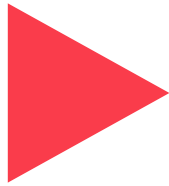
- La solution répond à une ou plusieurs des questions énumérées à la section 1 ;
- La solution proposée répond à un besoin clair ;
- La solution proposée a le soutien et l'engagement des principaux intervenants ;
- Les candidats sont disponibles et en mesure d'entamer la phase du laboratoire d'innovation à partir de septembre 2020.

8. Quel est le processus de candidature et quelles sont les dates clés ?

Pour soumettre votre idée ou votre solution :

- 1) Allez sur le site web de [l'Appel à solutions : innovations et compétences](#) ;
- 2) Vérifier les critères d'admissibilité et les conditions du concours, ainsi que la [Convention de subvention avec l'OIT](#) ;
- 3) Élaborez la proposition et obtenez le soutien des partenaires ;
- 4) Remplissez le formulaire disponible sur le site Internet (voir l'annexe 1) ;
- 5) Envoyez le formulaire rempli et les pièces justificatives à skills@ilo.org avant le 30 avril 2020 (minuit, heure de Genève).

Les actes de candidature et les pièces justificatives peuvent être soumises en anglais, français et espagnol. Les candidats recevront un courriel de confirmation de la réception de leur demande. Les réponses tardives ou incomplètes ne seront pas prises en compte.



- 29 janvier 2020
Lancement de l'appel
- 30 avril 2020 (minuit, heure de Genève)
Date limite de soumission des idées et solutions
- 18 juin 2020
Annonce du gagnant
- septembre 2020
Début du Laboratoire d'innovation pour les compétences
- septembre 2021
Fin du pilotage de la solution

Toute question relative à l'appel à solutions de façon général ou concernant la procédure de la candidature doit être adressée à skills@ilo.org



9. Comment la proposition sera-t-elle évaluée ?

Votre proposition sera évaluée par un comité indépendant, composé de spécialistes en matière de compétences de l'OIT, d'experts externes en innovation et d'autres membres externes. Toutes les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

1) Pertinence et innovation

- L'idée ou la solution répond directement au défi de l'inadéquation des compétences ;
- La proposition réunit les parties prenantes de manière innovante et différente ;
- L'idée est substantiellement différente et/ou ajoute de la valeur aux solutions existantes ;

2) Création de valeur

- La solution crée une valeur ajoutée pour les parties prenantes et les partenaires ;
- Elle contribue à ou génère de nouveaux résultats sociaux et économiques pour les bénéficiaires directs et les parties prenantes ;
- Elle contribue à la réalisation des ODD ;

3) Faisabilité

- La solution est techniquement et économiquement réalisable ;
- Elle peut être réalisée de manière simple, mesurable, réalisable, réaliste et dans un délai déterminé ;
- Elle peut être facilement apporté et utilisé par les bénéficiaires cibles ;

4) Durabilité de l'innovateur ou des innovateurs

- L'innovateur ou l'équipe d'innovateurs est (sont) originaire(s) du pays où la solution sera développée et mise en œuvre ;
- L'innovateur ou l'équipe d'innovateurs a (ont) une bonne connaissance de l'écosystème des compétences local et des conditions requises pour mettre en œuvre une solution efficace ;
- L'innovateur ou l'équipe d'innovateurs a (ont) - ou a(ont) obtenu - des connexions, des réseaux ou des partenariats locaux potentiels qui pourraient être utiles au développement de l'idée ;

5) Viabilité et évolutivité

- La proposition comporte un énoncé de résultats et une théorie du changement clairement formulés ;
- Elle est attrayante pour les partenaires potentiels et a le potentiel de créer une synergie avec d'autres initiatives existantes ;
- La proposition a de fortes chances d'être testée et d'être reproduite à plus grande échelle si elle est retenue.

10. Quelles sont les exigences en termes de remerciements pour les produits résultant de la mise en œuvre de la solution?

▶ L'innovateur est tenu de mentionner dans tous les documents développés et publiés (tels que les rapports, les brochures, les communiqués de presse, les vidéos, logiciels, les conférences, les séminaires, les blogs, les médias sociaux, etc.) que l'activité est mise en œuvre avec le soutien de l'OIT à travers son Mécanisme d'innovation pour les compétences de l'OIT en utilisant le logo du Mécanisme d'innovation pour les compétences de l'OIT et en mentionnant ce qui suit :

"Ceci... a été produit/réalisé avec le soutien de l'Organisation internationale du Travail par le biais de son Mécanisme d'innovation pour les compétences, organisé par le Service des compétences et de l'employabilité (SKILLS).

Toutefois, le demandeur ne peut en aucun cas, sauf accord préalable par écrit, utiliser le logo de l'OIT, ni d'aucune autre organisation partenaire du Mécanisme d'innovation pour les compétences de l'OIT.

11. Quelles sont les attentes du mécanisme d'innovation pour les compétences de la candidature gagnante ?

▶ L'un des principaux objectifs du Mécanisme est de documenter et de diffuser les leçons tirées du processus de développement et d'implémentation des solutions.

Le gagnant devra participer au processus d'analyse et de documentation de ses efforts d'innovation. Ce processus comprend la production de rapports financiers et de comptes rendus réguliers du projet, et permettre aux fonctionnaires et consultants de l'OIT de collecter sur place des données, des informations, des récits et des témoignages, et de mener des études et des analyses.

Le gagnant devra également être un membre actif du Réseau mondial des innovateurs en matière de compétences de l'OIT afin de partager ses expériences avec d'autres innovateurs, ainsi qu'avec ceux qui souhaitent en savoir plus sur le développement des compétences et l'innovation.


12. Où trouver plus d'informations ?

Visitez le site web de l'Appel à solutions : ilo.org/skills/projects/innovation-facility/challenge-call/lang--fr/index.htm

▶ **Appel à solutions :
innovation et
compétences
de l'OIT**



Annexe I



▶ **Appel à solutions :
innovation et
compétences
de l'OIT**

Formulaire
de candidature



Formulaire de candidature

Ce formulaire sert à recueillir les informations nécessaires pour participer à l'Appel à solutions : innovation et compétences de l'OIT. Veuillez-vous assurer que toutes les informations essentielles concernant votre idée ou solution sont incluses dans ce formulaire et que les documents justificatifs sont fournis comme demandé.

A. IDENTIFICATION DU TYPE DE CANDIDAT

1. Type de candidat

Particulier

Organisation

2. Informations de contact

Pour les particuliers

Titre :

Prénom :

Nom de famille :

Coordonnées

Adresse :

Ville/province :

Pays :

Région :

Afrique

Amérique latine et Caraïbes

Asie et Pacifique

États arabes

Europe et Amérique du Nord

Adresse email :

Téléphone :

Veillez fournir un résumé de votre expérience professionnelle.

200 mots maximum

Veillez résumer votre expérience dans le domaine du développement des compétences.

200 mots maximum

Veillez fournir deux (2) références professionnelles avec numéros de téléphone et adresses e-mail.

Veillez joindre une copie de votre CV à la proposition.

Pour les organisations

Nom de l'Organisation :

Type d'organisation :

Gouvernement (p. ex. ministère et/ou agence de l'emploi)

Organisation non gouvernementale (y compris les organisations de la société civile) ou organisation à but non lucratif (y compris les organisations caritatives)

Organisation des travailleurs

Organisation d'employeurs

Secteur privé (veuillez spécifier)

Les organisations multilatérales (par exemple l'ONU, les donateurs, les banques)

Autre (*10 mots maximum*):

L'organisation est :

Locale / Municipale

Nationale ou fédérale

Provincial / Régionale

Sectorielle

Internationale

Objectifs de l'organisation.

200 mots maximum

Nombre de personnes qui travaillent dans l'organisation :

Date officielle de création de l'organisation (mm/aaaa) :

Bref historique, principaux projets ou programmes de l'organisation.

200 mots maximum

Adresse de l'organisation :

Ville/province :

Pays :

Téléphone :

Email :

Site Web :

Pour chaque membre de l'équipe impliqué dans la solution, fournissez une courte biographie et indiquez son rôle.

200 mots maximum

Veillez joindre une copie des CV actuels de chaque membre de l'équipe impliqué dans la solution proposée.

Veillez fournir deux (2) références professionnelles avec numéros de téléphone et adresses e-mail.

L'organisation a-t-elle une expérience antérieure dans le domaine du développement des compétences ?

200 mots maximum



B. DESCRIPTION DE LA SOLUTION

3. Nom de la solution :

4. Brève description du contexte général et des aspects spécifiques liés au défi de l'inadéquation des compétences que la solution permettra de résoudre.

200 mots maximum

5. Brève description de la solution, y compris les objectifs généraux et spécifiques, les fonctions essentielles, les principaux composants, les principaux utilisateurs.

500 mots maximum

6. Expliquer ce qui rend la solution nouvelle et innovante.
200 mots maximum

7. Où la solution sera-t-elle pilotée ?
200 mots maximum

8. Y a-t-il des solutions similaires sur le marché ? Si oui, expliquez comment votre solution s'appuiera sur les solutions existantes et/ou interagira avec elles et comment créera-t-elle de la valeur ajoutée.

200 mots maximum

9. Expliquer comment la solution est techniquement et économiquement réalisable.

200 mots maximum

10. Si l'idée a déjà été testée, décrivez les résultats obtenus.

200 mots maximum



C. PRINCIPAUX INTERVENANTS

11. Bénéficiaires cible de votre solution

Employeurs

Jeunes (âgés de 15 à 24 ans mais peuvent être au-dessus et en dessous selon une définition)

Adultes

Adultes âgés (65+)

Femmes, filles

Populations autochtones, marginalisées, minoritaires

Personnes handicapées

Autre :

12. Comment la solution répond-elle aux besoins des bénéficiaires ?

200 mots maximum

13. Quelle valeur l'idée créera-t-elle pour les bénéficiaires ?

200 mots maximum

14. Quels résultats sociaux, économiques et de développement la solution produira-t-elle ?

200 mots maximum

15. Qui sont les principaux partenaires et/ou partisans de la solution proposée ? Veuillez préciser le nom de l'organisation, le type d'organisation, le domaine de travail, le but et le statut du partenariat et/ou du soutien et les méthodes d'engagement et de participation proposées.

500 mots maximum

16. Veuillez joindre des lettres d'appui de partenaires potentiels de la solution proposée.

17. Comment pensez-vous que l'Appel à solutions : innovation et compétences de l'OIT sera bénéfique à la solution proposée ?

200 mots maximum



D. RÉSULTATS, PRODUITS ET IMPACT ATTENDUS

18. Quels sont les résultats et les produits (quantitatifs et qualitatifs) attendus de la solution proposée ?

200 mots maximum

19. Quel sera l'impact à long terme de la solution proposée ?

200 mots maximum

20. Comment allez-vous mesurer le succès de la solution proposée ?
Veuillez inclure des critères de mesure.

200 mots maximum

21. Quelles pourraient être les retombées imprévues (tant positives que négatives) qui pourraient survenir et comment pourrait-on surmonter les impacts négatifs ou les difficultés ?

200 mots maximum

22. Selon vous, que faudra-t-il pour que la solution atteigne la validation du concept et devienne une solution applicable à grande échelle ?

200 mots maximum

E. ANNEXES

23. Fournir une estimation budgétaire et des informations détaillées concernant l'utilisation du financement pendant la durée de la mise en œuvre de la solution. Incluez également les contributions en espèces ou en nature fournies par d'autres sources, en précisant le montant de chaque contribution.

F. VIDÉO

24. Veuillez créer une vidéo de présentation en anglais, français ou espagnol (ou avec des sous-titres dans l'une des trois langues) qui présente l'idée ou la solution et la manière dont elle répond aux critères de l'Appel à solutions : innovation et compétences de l'OIT. La vidéo ne doit pas durer plus de deux (2) minutes. Publiez votre vidéo sur YouTube et fournissez le lien dans l'encadré ci-dessous.

G. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

25. Si vous souhaitez ajouter d'autres informations que vous considérez importante et qui enrichiraient la qualité de la présentation de l'idée (et qui n'ont pas été pris en compte dans ce formulaire), veuillez le faire ici :

200 mots maximum

26. Veuillez joindre tous les fichiers que vous souhaitez ajouter pour compléter vos réponses (photos, documents, vidéos, etc.). *Facultatif*.

27. Comment avez-vous entendu parler de l'Appel à solutions : innovation et compétences de l'OIT ?

Par des contacts professionnels

Par les médias sociaux ou d'autres canaux, préciser

Par le biais d'un site Web (veuillez préciser)

Autre :



H. DECLARATION

Je déclare que les informations présentées dans ce formulaire et les documents ci-joints sont véridiques et vérifiables. J'autorise le comité d'experts à vérifier les informations présentées dans le présent document, y compris les informations financières, et les partenaires et sympathisants à vérifier leur engagement à l'égard de la solution proposée. J'autorise également l'OIT à utiliser les informations et les images que j'ai fournies à des fins de promotion si ma proposition est retenue. Je reconnais en outre avoir lu la Convention de subvention avec l'OIT et, si ma proposition est retenue, je n'ai aucune modification à proposer quant à son contenu. Je comprends également que l'OIT peut transférer des données, y compris des données personnelles, à l'un de ses partenaires, soit aux fins de l'évaluation de la proposition, soit, si celle-ci est retenue, aux fins spécifiées dans la Convention de subvention du BIT. Je comprends en outre qu'il n'y a aucun recours juridique possible contre la décision du comité d'experts, y compris en cas de non-sélection ou de rejet, ou si une subvention est accordée mais que le gagnant ne complète pas le plan de travail détaillé dans les délais impartis ou que celui-ci est considéré comme de qualité insuffisante selon la seule appréciation de l'OIT. L'OIT a le droit de rejeter les soumissions ou d'annuler sans fournir d'autres raisons ou avis.

Oui :

Non :

Signature :

Nom :

Position :

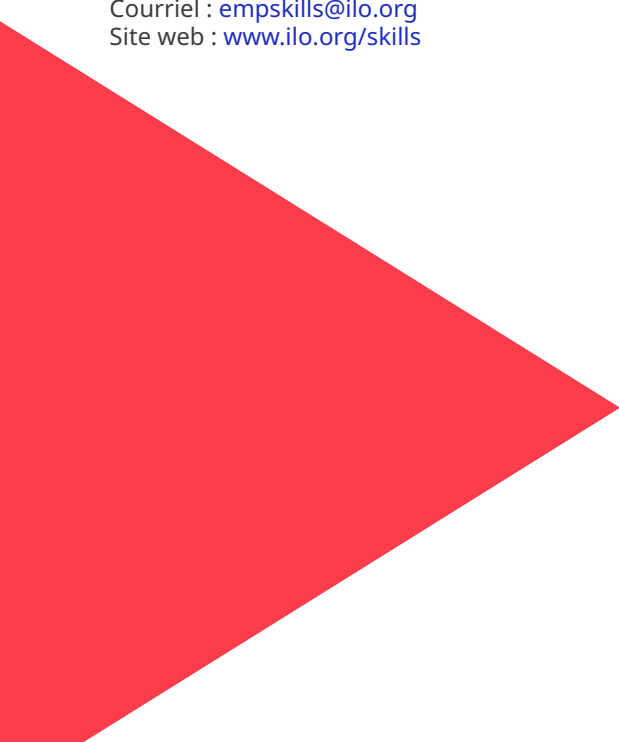
Pour ou au nom de :

*(Veuillez apposer le sceau/
tampon de la société qui
présente la demande au nom
d'une organisation)*

Date et lieu :



Département des compétences et de l'employabilité (SKILLS)



Organisation Internationale du Travail
4 Route des Morillons
Genève 22, CH - 1211
Suisse

Courriel : empskills@ilo.org
Site web : www.ilo.org/skills